

**SESSION PLENIERE DES 7 ET 8 JUILLET 2020****COMMENT AMELIORER L'UTILISATION DES
FONDS EUROPEENS STRUCTURELS
ET D'INVESTISSEMENT (FESI) EN PAYS DE LA
LOIRE ?**

La Région en tant qu'autorité de gestion est un maillon central de la programmation des fonds européens : elle définit la stratégie et porte la responsabilité financière, juridique et politique des programmes. Cette source de financement reste encore insuffisamment exploitée par les acteurs territoriaux.

En amont de la programmation des FESI de 2021-2027, le CESER, dans sa mission d'évaluation des politiques publiques régionales, propose à la Région des Pays de la Loire des pistes pour en améliorer la compréhension et l'utilisation, selon trois axes qui s'articulent en 16 préconisations.

La CGT a voté la contribution.

LA CONTRIBUTION DU CESER ([TELECHARGEABLE SUR LE SITE DU CESER](#))

La contribution dresse un portrait très pédagogique des fonds structurels européens : historique, répartition entre les pays, classement des différentes régions...

Elle souligne le bilan mitigé de la consommation des fonds en Pays de la Loire et propose des pistes d'amélioration, sous forme de préconisations déclinées en trois axes :

- ⇒ Comment promouvoir une plus large connaissance des FESI par tous les bénéficiaires potentiels ?
- ⇒ Comment prolonger les initiatives prises par La Région pour sécuriser l'utilisation des FESI en Pays de la Loire ?
- ⇒ Comment mettre en cohérence les politiques européennes et régionales ?

Il s'agit pour le CESER de :

- ⇒ Communiquer davantage en ligne sur les FESI
- ⇒ Mobiliser les élus régionaux et les députés européens pour promouvoir les FESI sur le territoire ligérien
- ⇒ Mieux renseigner les Ligériens sur les différents types d'investissement finançables par les FESI
- ⇒ Mobiliser davantage les têtes de réseaux pour diffuser l'information relative aux FESI
- ⇒ Créer un guide régional «pas à pas» pour chacun des FESI et les diffuser largement
- ⇒ Valoriser davantage les témoignages positifs
- ⇒ Organiser des journées de formation sur les FESI
- ⇒ Renforcer la visibilité du Bureau de Bruxelles auprès des porteurs de projets
- ⇒ Aiguiller les porteurs de projets vers les sources de financement appropriées
- ⇒ Assurer un accompagnement renforcé des porteurs de projets FESI

- ⇒ Réduire le nombre de pièces à produire par le porteur de projet afin de sécuriser les contrôles
- ⇒ Renforcer la préparation aux contrôles afin de sécuriser le dossier dès l'instruction (anticiper les pièces à produire)
- ⇒ Aider systématiquement toutes les petites structures par des avances de trésorerie
- ⇒ Réduire, autant que possible, le coût de gestion des plus petits dossiers.
- ⇒ Articuler encore davantage, conformément à l'engagement pris par la Région en tant qu'autorité de gestion, les priorités régionales avec les stratégies européennes pour un croisement des objectifs
- ⇒ Compléter, chaque fois que c'est possible, les financements offerts par l'Europe.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE YVIC KERGROAC'H

La CGT remercie le rapporteur, et l'ensemble du groupe de travail, pour ce rapport. Il s'agit d'un **document très pédagogique**, et dont la présentation est très agréable. Il clarifie des notions relatives aux fonds européens qui sont pour beaucoup absconses.

La CGT partage globalement les préconisations de ce rapport pour améliorer l'utilisation des Fonds Européens Structurels et d'Investissement dans la Région.

Il s'agit bien, en facilitant le recours aux fonds structurels, de **favoriser une plus juste répartition des aides européennes**. Le soutien régional peut permettre à un plus grand nombre d'entreprises, d'associations, de collectivités d'avoir accès aux fonds européens, alors que le risque juridique, la nécessité d'avancer les fonds, l'exigence d'un cofinancement important, sont souvent rédhibitoires pour les plus fragiles d'entre elles.

Ce rapport doit cependant pour la CGT constituer une première étape.

Le CESER ne doit pas en rester là. Il pourrait par la suite tirer un bilan de la régionalisation d'une partie des fonds européens. **Cette régionalisation a-t-elle apporté un plus par rapport à la gestion par l'Etat ?**

Le CESER pourrait également, dans le cadre de la future programmation 2021-2027, apporter son point de vue dans l'élaboration des programmes opérationnels, alors que **le risque est grand d'une concentration concernant les pays les plus riches, sur les aspects purement économiques et la transition énergétique, sujets certes d'importance majeure, mais qui ne peut passer par pertes et profit les autres besoins, notamment l'éducation, la formation, l'inclusion, l'accès à la santé.**

Le CESER pourrait utilement réfléchir au **modèle de développement économique, social, environnemental** qu'il souhaite voir soutenu par les fonds européens. Il pourrait s'interroger sur le **rôle que peut jouer la Région dans la construction d'une Europe qui promeuve la justice sociale, la paix et le développement humain durable**, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Une réflexion doit être menée sur le modèle de lobbying que doit jouer le bureau européen à

Bruxelles : quelle pêche durable, quelle agriculture, quelle industrie voulons-nous promouvoir ?

Le CESER pourrait enfin évaluer les **conséquences au niveau régional du plan de relance européen**, même si ce plan, qui propose des prêts et des subventions pour 750 M€, reste bien en-deçà des besoins estimés par la confédération européenne des syndicats, à au moins 2000 milliards d'euros. La CGT, avec la confédération européenne des syndicats, considère qu'il doit être accompagné d'un nouveau cadre financier pluriannuel ambitieux porté à au moins 2% du PIB européen. **Pour la CGT et la CES, l'Union européenne doit répondre aux défis de la relance en renforçant sa dimension sociale, en repensant son modèle de production et en confortant sa place d'acteur mondial porteur d'un modèle économique plus durable.**

Nous voterons le rapport.

QUELQUES EXPRESSIONS EN SESSION :

FAS (fédération des acteurs de la solidarité) :

Beaucoup d'énergie est gaspillée par les associations avec en bout de course, du fait de la lourdeur des démarches et des contrôles. Il y a un gros travail à faire sur la formation des porteurs de projets.

CRAJEP :

La Région doit jouer un rôle de facilitateur de la région pour aider les porteurs de projet.

Un travail est engagé au niveau national pour aller vers simplification des montages de dossiers.

FRSEA :

Le montage des dossiers est trop complexe. L'étude est importante pour aider à l'appropriation de l'utilisation des fonds.

Des avances de trésorerie sont nécessaires au regard des délais de versements des fonds.

Vanessa Charbonneau, Vice Présidente du Conseil Régionale :

Des simplifications en cours de réflexion pour la future programmation. Les préconisations de l'étude sont déjà pour partie mises en œuvre.

VOTES : la contribution a été adoptée par 72 voix pour et 5 abstentions.